



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 octobre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Paul LECHAPT, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. Georges MAGLICA, Mme Sylviane FLAMENT, M. Jean-Pierre BOUHELIER, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, Mme Elisabeth BIOT, Mme Françoise TENENBAUM, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, M. Jean-François DODET, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, M. Jean-François GONDELLIER, M. Patrick AUDARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET, Mme Nicole MOSSON.

Membres absents :

M. Nicolas BOURNY, M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à Mme Lê Chinh AVENA, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, Mme Françoise MANSAT pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Jacques PILLIEN pouvoir à M. Bernard OBRIOT, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN, M. Christian PARIS pouvoir à M. Gilbert MENUT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mme Myriam BERNARD, M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU.

OBJET : Collectes - Acquisition de camions-bennes au GNV - Appel d'offres infructueux -Relance de la consultation

Par délibération en date du 30 mars 2006 le Conseil de communauté a décidé l'acquisition de camions-bennes fonctionnant au GNV, le programme comportant 4 véhicules en tranche ferme et un véhicule en tranche conditionnelle. Au terme de la procédure, aucune offre tant pour les châssis-cabines que pour les bennes ne satisfaisait aux exigences des cahiers des charges : délai de livraison non respecté, norme euro non conforme, liste des prix des pièces détachées incomplètes. L'appel d'offres a été déclaré infructueux.

Pour la nouvelle consultation le délai de livraison des châssis-cabines est porté à 20 semaines au lieu de 16 et les constructeurs devront respecter la norme euro 4 en matière de rejets atmosphériques.

Le programme initial et contractuel prévoit le renouvellement de 17 véhicules sur 5 ans répartis comme suit :

année 2006 : 5 véhicules

année 2007 : 3 véhicules

année 2008 : 3 véhicules

année 2009 : 3 véhicules

année 2010 : 3 véhicules

La montée en puissance des points de regroupement et de tri, aménagés au centre ville par le Grand Dijon mais aussi dans les autres quartiers par l'OPAC de Dijon notamment va nécessiter à brève échéance l'acquisition d'un camion type « compacteur Ampliroll » avec grue à la place d'un camion-benne traditionnel.

Compte tenu de la nécessité de relancer l'appel d'offres et de l'intérêt économique de regrouper les commandes 2006 et 2007 il est proposé de consulter dès maintenant sur la base de :

- en tranche ferme : 4 camions-bennes au GNV (tranche ferme 2006)
- en tranche conditionnelle : 3 camions-bennes au GNV (programme 2007)

Le calendrier de la consultation pour le véhicule dédié aux points de regroupement serait fixé en fonction du programme de réalisation de ces points.

Vu l'avis de la Commission de l'Environnement,

LE CONSEIL

après avoir délibéré,

DECIDE

- **D'approuver** le programme d'acquisition de camions bennes au GNV au titre des exercices 2006 et 2007 ;
- **De lancer** la consultation par appel d'offres ;
- **D'autoriser** le Président à signer les marchés à intervenir.

Pour extrait conforme,
Le Président


PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

16 OCT. 2006

Publié le 13 OCT. 2006
Déposé en Préfecture le

